

Immigration : la justice britannique valide le projet d'expulser des demandeurs d'asile au Rwanda

Le Monde, 19 décembre 2022

En avril, le gouvernement de Boris Johnson avait conclu un accord avec Kigali pour faire accueillir les candidats réfugiés arrivés illégalement sur le sol britannique.

La Haute Cour de Londres a jugé, lundi 19 décembre, « *légal* » le projet, hautement controversé, du gouvernement britannique d'expulser vers le Rwanda les demandeurs d'asile arrivés illégalement au Royaume-Uni. Une décision qui survient au moment où le nombre de traversées de la Manche par des migrants n'a jamais été aussi élevé.

« *La Cour a conclu qu'il est légal pour le gouvernement britannique de mettre en place des dispositions pour envoyer des demandeurs d'asile au Rwanda et que leur demande d'asile soit examinée au Rwanda plutôt qu'au Royaume-Uni* », selon un résumé du

jugement publié par la Haute Cour. Celle-ci a estimé que les dispositions prévues par le gouvernement ne contrevenaient pas à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

« Bâtir une nouvelle vie »

Le Rwanda s'est félicité de cette décision, par la voix de la porte-parole du gouvernement, Yolande Makolo. « *Nous saluons cette décision et sommes prêts à offrir aux demandeurs d'asile et aux migrants l'occasion de bâtir une nouvelle vie au Rwanda* », a-t-elle déclaré, en parlant d'une mesure « *positive* » pour résoudre la crise mondiale des migrations.

En avril, le gouvernement de Boris Johnson avait conclu un accord

avec Kigali pour expulser vers le Rwanda des demandeurs d'asile arrivés illégalement sur le sol britannique. Une politique destinée à décourager les traversées de la Manche à bord de petites embarcations.

Aucune expulsion n'a encore eu lieu – un premier vol prévu en juin a été annulé après une décision de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) –, mais le gouvernement de Rishi Sunak poursuit cette politique.

La décision rendue lundi porte sur le recours d'associations d'aide aux migrants, comme Care4Calais, Detention Action et Asylum Aid, ainsi que de la Public and Commercial Services Union (ou PCS), le syndicat des services publics et commerciaux.

Le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies était même intervenu dans le dossier, arguant que « *les composantes minimales d'un système d'asile fiable et juste* » font défaut au Rwanda et qu'une telle politique mènerait à de « *graves risques de violations* » de la Convention de l'ONU sur le statut des réfugiés.

Les conservateurs ont fait de la lutte contre l'immigration clandestine, qui était une promesse du Brexit, l'une de leurs priorités. Mais les migrants n'ont jamais été aussi nombreux à traverser la Manche. Environ 45 000 sont ainsi arrivés sur les côtes anglaises en 2022, contre 28 500 en 2021. Et quatre migrants sont

morts en tentant la traversée le 14 décembre, un peu plus d'un an après la mort de vingt-sept personnes.

« Immoral et illégal »

En septembre, avant le début de l'audience, le secrétaire général de la PCS, Mark Serwotka, avait jugé l'expulsion de migrants vers le Rwanda « *non seulement immorale mais illégale* ». Il avait exhorté le ministère de l'intérieur à « *abandonner son approche hostile envers les réfugiés* ». Pour l'association Care4Calais, ce projet est « *cruel* » : « *Les réfugiés qui ont subi les horreurs de la guerre, de la torture et de la persécution seront désormais confrontés à l'immense traumatisme de l'expulsion et à un avenir inconnu. Cela leur causera une peur, une angoisse et une détresse incommensurables.* »

A l'audience, les avocats du gouvernement avaient affirmé que l'accord avec le Rwanda assurait aux personnes qui y seraient expulsées de bénéficier d'une procédure de détermination de leur statut de réfugiés « *sûre et efficace* ».

Au début d'octobre, la très à droite ministre de l'intérieur, Suella Braverman, avait partagé son « *rêve* » pour Noël : « *Voir (...) un avion décoller pour le Rwanda.* » « *Je souhaite sincèrement que nous soyons en mesure de mettre en œuvre le programme*

du Rwanda », a-t-elle dit dans un entretien au *Times* samedi. Plus tôt dans la semaine, le premier ministre, Rishi Sunak, avait rappelé que son gouvernement reprendrait ce projet, à l'occasion de l'annonce d'un éventail de mesures destinées à résoudre la crise du système d'asile, actuellement débordé.

Son message aux migrants est « clair », selon Mme Braverman : « Si vous venez ici (...) illégalement sur de petits bateaux, en enfreignant nos règles, vous n'aurez pas le droit d'être hébergé ici indéfiniment à la charge du contribuable. Il y aura une réponse très rapide à votre arrivée ici. Détention suivie d'un renvoi. » « On peut

légitimement se demander si ce cadre international est adapté à la situation alors que nous assistons à une crise migratoire mondiale », a-t-elle encore déclaré au *Times*.

Ce serait « impardonnable si nous ne réglions pas ce problème » des migrants, a affirmé la ministre, alors que les travaillistes sont au plus haut dans l'opposition. « Le vote du Brexit portait en partie sur la migration, le contrôle de nos frontières et le retour de la souveraineté sur la question de savoir qui entre dans notre pays », a-t-elle admis, avant de reconnaître un échec : le gouvernement n'a « pas repris le contrôle » des frontières.

Le Monde avec AFP